

Objet vendu, payé et non retiré...que faire?

Par arbonne, le 21/10/2009 à 20:00

Bonjour,

j'ai vendu par le biais d'ebay un objet (encombrant et d'une valeur elevée) il y a 8 mois. L'acheteur a payé par virement bancaire et n'est jamais venu chercher cet objet. J'ai essayé de le joindre par mail...adresse inexistante dorénavant. J'ai envoyé textos et messages sur mobile...aucun retour. J'ai envoyé une lettre recommandée avec AR,...retour NPAI...mort, hospitalisé, en prison...que faire de cet objet? combien de temps dois je le conserver? merci